

Esaïe 35: verset 10
*Une joie éternelle couronnera leur tête:
L'allégresse et la joie s'approcheront,
le chagrin et les gémissements s'enfuiront.*

Nelly et Pierre **Huck-Delédevant**, à Blonay;
Yves **Delédevant**, à Bettens, et son amie Nicole **Clément**;
Marie et Raphaël **Rebeaud-Huck**, à Chernel;
Nadia **Huck**, à Sion;
Aline **Delédevant**, à Bettens;
Christelle **Delédevant**, à Bettens;
Marinette **Delédevant-Roth**, à Bettens;
Yvonne et Marcel **Burgy-Grangier**, à St-Légier;
Monique et Pierre-Alain **Besson-Burgy**, et famille, à St-Légier;
Auguste-Elie et Marguerite **Borgeaud-Besson**, et famille, à Morrens;
Janine **Jaton-Borgeaud**, et famille, à Cheseaux-sur-Lausanne;
ainsi que les familles alliées, parentes et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Simone DELÉDEVANT-GRANGIER

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur,
marraine, tante, enlevée à leur tendre affection le 28 novembre 2014, dans
sa 86ème année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Bettens, le jeudi 4 décembre,
à 14 h 30.

Honneurs à 15 heures.

L'incinération suivra sans accompagnement.

Domicile de la famille: Yves Delédevant, chemin de La Planche 18,
1042 **Bettens**.

Notre gratitude et nos remerciements s'adressent à tout le personnel du
Home Salem à St-Légier qui l'a soignée avec dévouement, gentillesse et
compréhension, ainsi qu'à tous ceux qui, jour après jour, l'ont entourée de
leur amitié pendant sa longue et pénible maladie supportée avec beaucoup
de courage.

En lieu et place de fleurs, un don peut être adressé à la Fondation Eben-
Hézer Home Salem, 1000 Lausanne, CCP No. 10-15560-7 (mention deuil
Simone Delédevant-Grangier).

I Corinthiens 13 : verset 13
*Maintenant donc ces trois choses demeurent:
la foi, l'espérance, l'amour; mais la plus grande des trois est l'amour.*

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.